

Qualification fédérale Mention « entraîneur combat »

NOUVEAU
Remplace le DEF

PREROGATIVES :

La qualification fédérale mention « entraîneur combat », accessible à partir du DIF, se veut être une formation continue pour les enseignants (elle ne fait pas l'objet d'une évaluation). Elle s'adresse à tous les enseignants souhaitant perfectionner leurs connaissances et compétences dans la préparation d'un groupe de compétiteurs combat.

PRE-REQUIS :

- Titulaire du DIF
- Certificat médical de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement du taekwondo datant de moins de 3 mois, à l'entrée en formation.
- Licence et passeport sportif FFTDA à jour.

DUREE :

7 jours

CONTENUS :

Identification des fondamentaux technico-tactiques et leur évolution (nouveaux supports et nouvelles règles), l'entraînement des paramètres technico-tactiques, les nouveaux supports (plastrons électroniques), planification de l'entraînement, coaching, détection des potentiels, environnement institutionnel du haut niveau.

INSCRIPTIONS : auprès de la FFTDA.